

ensuite ces paroles : *Or je vous dis que je ne boirai plus désormais de ce fruit de vigne, jusqu'au jour que je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.* Du vin qui était dans le calice, le Sauveur venait d'en faire son propre sang, et de dire à ses apôtres : Buvez-en tous ; puis, par un sens figuratif et métaphorique il ajoute, en parlant du vin : *Je vous dis que je ne boirai plus de ce fruit de vigne qui réjouit le cœur de l'homme, jusqu'au temps que je le boive avec vous, c'est-à-dire que vous soyez comme enivrés de ces torrents de joie et de plaisirs que vous aurez dans le royaume de mon Père.* Par là le Seigneur faisait assez connaître à ses chers disciples que ce serait là le dernier repas qu'il ferait avec eux, et qu'il allait bientôt passer de ce monde à son Père (*Math., XXVI, 26-29; Marc, XIV, 22-25; Luc, XXII, 17-20*).

C'est ici qu'il faut bien remarquer que Jésus-Christ, dans cette dernière cène, ou, si vous voulez, dans ce dernier souper, institua non-seulement le sacrement de son corps et de son sang, dont tous les fidèles doivent participer, parce que c'est la vie et le soutien de l'âme ; mais même qu'il établit alors le divin sacrifice, qui représente celui de la croix, et qui depuis ce temps-là a toujours été offert dans l'Eglise, pour les vivants et pour les morts. Et comme il ne peut y avoir de sacrifice véritable sans sacrificeur ; le Sauveur, qui était Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech, et qui allait détruire par sa mort le sacerdoce d'Aaron, établit alors des prêtres, qui furent ses apôtres ; leur ordonnant d'offrir le sacrifice du pain et du vin, et de le faire offrir en tous les lieux, et dans tous les siècles, par ceux qui leur succéderaient dans le sacerdoce. C'est là la foi constante de l'Eglise, qui nous a laissés par ses Pères et par ses docteurs, qui l'ont reçue des mêmes apôtres. Et c'est pour cela que Jésus-Christ, en établissant la veille de sa mort, ce sacrifice adorable, ne manqua pas de leur dire : *Hoc facite in meam commemorationem*, Faites ceci en mémoire de moi (*Luc, XXII, 19*) ; comme s'il leur disait : Faites ce que je viens de faire ; offrez le sacrifice du pain et du vin ; mais offrez-le en mémoire de moi, et comme une représentation de la mort que je vas endurer.

C'est la créance et la doctrine que saint Paul nous a laissée en la personne des Corinthiens, mais qu'il nous a laissée après l'avoir reçue de Jésus-Christ même. Car voici comme il parle (*I Cor., II, 25-26*) : *C'est du Seigneur que j'ai appris ce que je vous ai enseigné : Ego enim accepi à Domino quod et tradidi vobis ; à savoir, que le Seigneur Jésus, la nuit même qu'on le devait livrer, prit du pain ; et, ayant rendu grâces, le rompit, disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même le calice après avoir soupiré, disant : Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous le boirez ; car toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort*

*du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.* Ce que saint Paul a enseigné à ceux de Corinthe, lui et les autres apôtres l'ont enseigné à toutes les Eglises ; et les saints docteurs l'ont laissé successivement à tous les fidèles. C'est ce que nous apprenons du saint concile de Trente (*Sess. 22, cap. 1, can. 1, 2, 3*), où toutes ces choses sont parfaitement bien établies, sur l'autorité des divines Ecritures et sur la tradition des mêmes Eglises. Revenons maintenant à la suite de l'histoire évangélique, et voyons la consommation du crime de Judas.

#### Malice consommée de ce traître.

Le Fils de Dieu, par une bonté et une patience qu'on ne saurait assez admirer, donna à Judas Iscariote son corps et son sang, comme aux autres apôtres ; plusieurs Pères sont de ce sentiment, et nous ne trouvons pas dans les évangélistes qu'on lui ait refusé cette grâce, bien qu'il en fût indigne. Comme elle ne le fit nullement renier en lui-même, et qu'au contraire il s'affermi dans son horrible dessein, ce fut alors que le démon, qui le lui inspirait si fortement, prit une entière possession de son cœur : ce qui arriva, selon saint Jean, incontinent après que Jésus-Christ eut donné à ce traître un morceau trempé. Car voici ce qu'en écrivit cet évangéliste : *Jésus ayant trempé un morceau de pain, le donna à Judas Iscariote, fils de Simon.* Et quand il eut pris ce morceau, Satan entra dans lui, introduit in eum Satanas, c'est-à-dire qu'il posséda plus que jamais le cœur de ce perfide, et qu'il l'anima puissamment à accomplir son malheureux dessein. Le Fils de Dieu, qui voyait ces dispositions criminelles, et qui savait que son Père en tirerait sa gloire, à la confusion des démons, dit à Judas, qui était encore à table : *Quod facis, fac citius*, Faites au plus tôt ce que vous avez à faire : comme s'il disait : Accomplissez au plus tôt votre dessein perfide. Mais comme ces paroles n'étaient pas ouvertes, l'évangéliste assure que nul de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui dit cela. Car quelques-uns pensaient qu'à cause que Judas avait la bourse, Jésus lui avait dit : Achetez ce qui nous est nécessaire pour la fête ; ou qu'il donnât quelque chose aux pauvres. Au reste, Judas ayant reçu ce morceau, cum accepisset ille buccellam, sortit aussitôt ; et alors il était nuit, erat autem nox. Ce fut donc parmi l'obscurité de la nuit, que ce malheureux alla trouver les Juifs, et commença à exécuter l'ouvrage que lui avaient inspiré les puissances des ténébreux (*Jean, XIII, 26, 30*).

Il pouvait bien être environ huit ou neuf heures du soir, quand le traître sortit de la chambre où s'était faite la cène pascale. Alors Jésus-Christ, s'étant levé de table avec ses apôtres, ils récitèrent ou chanterent ensemble un cantique d'actions de grâces, suivant la manière des Juifs. Il y en a qui croient que ce cantique fut le psaume CVI qui commence ainsi : *Confitemini Domino, quoniam bonus, etc.* ; et peut-être même qu'on y joignit les deux précédents. D'autres

disent que ce fut le psaume CXIII et principalement le CXIV, qui commence : *In exitu Israel de Egypto* ; ce qui paraît d'autant plus vraisemblable que les Juifs, dans leur dispersion, les chantent encore maintenant après la célébration de la pâque.

Quoi qu'il en soit, après qu'ils eurent rendu grâces à Dieu par ces cantiques, il y a apparence qu'ils restèrent encore quelques temps dans ce lieu. Et ce fut alors qu'il s'excita entre les onze apôtres une espèce de contestation, pour savoir lequel d'entre eux était le plus grand. Jésus leur fit là-dessus cette belle leçon : *Les rois des nations dominent sur elles, et ceux qui ont sur elles de l'autorité sont appelés leur bienfaiteurs, Benefici, gr., εὐεργεταί, vocantur.* En effet, le nom d'Evergète, ou de bienfaiteur a été donné à plusieurs rois et princes gentils, principalement chez les Egyptiens et les Syriens, depuis le temps d'Alexandre le Grand. Mais pour vous autres, continue Jésus-Christ, ne faites pas de même. *Que celui qui est le plus grand parmi vous devienne comme le moindre et que celui qui a le premier rang soit comme le serviteur. Car lequel est le plus grand : celui qui est à table, ou celui qui sert ? n'est-ce pas celui qui est à table ? Et pourtant je suis parmi vous comme celui qui sert. Pour vous autres, vous êtes demeurés fermes avec moi dans mes tentations, c'est-à-dire dans les persécutions que m'ont faites les hommes. Et moi, je vous prépare mon royaume, comme mon Père me l'a préparé ; afin que vous y mangiez et buviez à ma table ; et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël* (*Luc, XXII, 24-30*).

#### Jésus prédit à saint Pierre qu'il le renoncera.

Dans cette occasion, où il parut de l'orgueil parmi les apôtres, le Seigneur dit à Pierre, qui était destiné pour être le prince des autres : *Simon, Simon, voilà que Satan vous a demandé pour vous cribler comme on fait le froment, c'est-à-dire qu'il a demandé la puissance de vous agiter par différents genres de tentations, comme on agite le blé dans le cribble. Mais j'ai prié pour vous (il parle à Pierre), afin que votre foi ne défaille point ; et quand un jour vous serez retourné (il semble qu'il veut dire, quand vous serez retourné à moi par la pénitence), ayez soin d'affermir vos frères. Mes chers enfants, ajouta Jésus-Christ, je ne serai plus avec vous que très-peu de temps ; vous ne cherchez, et, comme j'ai dit aux Juifs, vous ne pouvez venir où je vas ; je vous le dis aussi maintenant. Je vous donne un commandement nouveau, qui est d'avoir de l'amour les uns pour les autres, afin que vous vous ent'aimiez, comme je vous ai aimés. Ce sera en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez réciproquement. Simon Pierre lui dit à-dessus : Seigneur, où allez-vous ? Jésus lui répondit : Vous ne pouvez maintenant me suivre où je vas, mais vous me suivrez après. C'est comme s'il disait : Je vas bientôt à la mort, et à la mort de la croix ; vous ne suivrez maintenant ni y suivre ; mais ce sera quelques années après, car vous mourrez par la croix comme*

*moi. Pierre lui dit : Seigneur, pourquoi ne puis-je pas maintenant vous suivre ? je donnerai ma vie pour vous.* La charité de Pierre n'était pas encore assez grande pour en venir jusqu'à-là. Aussi Jésus lui répondit-il : *Vous donnerez votre vie pour moi ? En vérité, en vérité je vous le dis, le coq ne chantera point que vous ne m'ayez renoncé trois fois* (*Jean, XIII, 33-38; Luc, XXII, 31-32*).

Cette prédiction du Seigneur était bien humiliante pour saint Pierre, qui alors, présant trop de ses propres forces, croyait être en état de souffrir la mort pour son cher maître. Peut-être que cette présomption dangereuse commençait aussi à corrompre le cœur des autres apôtres. C'est pourquoi Jésus-Christ leur dit : *Cette nuit je vous serai à tous un sujet de scandale, c'est-à-dire de chute. Car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées* (*Zach., XIII, 7*). *Mais après que je serai ressuscité, j'irai avant vous en Galilée. Pierre, qui se sentait plein de cœur pour son bon maître, l'entendit parler de la sorte, lui dit : Quand vous serez pour les autres un sujet de scandale, vous ne le serez jamais pour moi. Jésus lui répondit : Je vous dis en vérité qu'en cette nuit, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. Pierre repartit : Seigneur, je suis prêt d'aller avec vous, et en prison, et à la mort même. Mais Jésus lui dit encore : Je vous déclare, Pierre, que le coq ne chantera pas que vous n'ayez juré que vous ne me connaissez point.* Il semble même que Jésus-Christ, pour lui montrer qu'il savait parfaitement tout ce qui devait arriver, jusqu'aux moindres circonstances, affecta de lui dire, car c'est ainsi que s'en explique saint Marc (*XIV, 30*) : *Je vous dis en vérité qu'aujourd'hui, et dans la nuit où nous sommes, avant que le coq ait deux fois chanté (c'est à-dire avant que le coq ait chanté pour la deuxième fois vers la fin de la nuit), vous me renoncerez jusqu'à trois fois. Mais Pierre, qui ne connaissait pas sa faiblesse, assurait encore davantage : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerais point. Tous les autres disciples dirent la même chose* (*Math., XXVI, 31-35; Marc, XIV, 17-31; Luc, XXII, 33, 34*).

Remarquez ici que parce que saint Pierre avait par trois fois assuré le Seigneur qu'il voulait mourir avec lui, le Fils de Dieu semble avoir permis, pour humilier plus profondément cet apôtre, qu'il l'ait renoncé par trois fois. Comme c'est aussi pour effacer pleinement ce crime énorme, ce triple renoncement, que, quelque temps après sa résurrection, il lui a fait confesser trois diverses fois qu'il l'aimait et qu'il le savait bien : *Tu scis quia amo te* (*Jean, XII, 15*). Il voulait avoir des preuves de son amour, comme il en avait eu de sa lâcheté ; car enfin ce n'est que par l'amour, et par un amour sincère, qu'on efface son crime, et qu'on retourne véritablement au Seigneur, quand on l'a, ou renoncé, ou abandonné. Après cela, le Fils de Dieu dit à ses apôtres, étant toujours dans le même lieu où il avait fait la cène pascale : *Lorsque je vous ai envoyés sans sac, sans bourse*



et sans chaussures, sine calcamentis (c'est-à-dire sans double chaussure, comme j'ai fait voir ailleurs; car en voyageant ils avaient toujours des sandales aux pieds, calcanti sandalium), avez-vous manqué de quelque chose? De rien, lui dirent-ils. Jésus ajouta: Mais maintenant, que celui qui a un sac le prenne, et aussi celui qui a une bourse; que celui qui n'en a point, vende sa robe, et qu'il achète une épée. Car je vous dis qu'il faut encore que l'on voie en moi l'accomplissement de ce qui est écrit: Il a été mis au rang des séclérats; car ce qui me regarde va bientôt s'accomplir. Sur ces paroles, les apôtres lui dirent: Seigneur, voilà ici deux épées: Jésus leur répondit: « Saisis est, » Cela suffit (Marc, VI, 9; Luc, XXII, 35-38).

Ces discours, que Jésus-Christ tint à ses apôtres, parut aussi obscur qu'il est étonnant; car enfin pour quoi leur commande-t-il, lui qui était le docteur de la douceur et de la patience, d'acheter des épées, et pour cela de vendre jusqu'à leur robe? C'est qu'il voulait, non qu'on se mit en défense, mais que tout s'accomplît en sa passion, comme il était réglé par l'ordre de son Père ou marqué dans les Ecritures. Or Pierre devait couper l'oreille de Malchus, et le Sauveur la lui devait remettre, il fallait pour cela une épée; et ainsi quand Jésus-Christ vit qu'il y en avait là deux, il leur dit que cela suffisait. Au reste, il ne leur dit les paroles qui sont à l'entrée de ce discours que pour insinuer qu'ils allaient bientôt se voir dans un état bien différent de celui où ils avaient été; que jusqu'alors ils n'avaient manqué de rien, bien qu'ils n'eussent porté, en prêchant l'Évangile, ni bourse, ni sac; mais qu'après cela ils seraient dans l'indigence, la pauvreté et la persécution au milieu des Juifs, leurs mortels ennemis. Et c'est ce qu'il leur marque en paroles couvées et énigmatiques, quand il leur dit de se pourvoir d'une bourse et d'une épée: d'une bourse, pour se garantir de la nécessité; d'une épée, pour se défendre de leurs ennemis. Dans le fond, tout ce discours n'était qu'une figure, mais qui leur représentait parfaitement bien ce qui devait leur arriver.

*Autres discours du Fils de Dieu, après la dernière cène.*

Rien n'est plus beau, plus consolant et plus admirable, que les divins entretiens qu'eut encore le Seigneur avec ses apôtres dans le même lieu. Il les avait jetés dans une tristesse profonde, en prédisant qu'il leur serait à tous un sujet de scandale et de chute. Maintenant il bonnit le trouble de leur cœur, et il les console en les assurant qu'il y a plusieurs demeures en la maison de son Père, qu'il s'en va leur préparer; et qu'un jour il les reprendra avec lui, afin qu'ils soient éternellement au lieu où il sera. Et comme Thomas assure que ni lui ni les autres disciples ne savent pas la voie pour y aller, c'est-à-dire, pour aller à ce palais céleste, Jésus leur dit: Je suis la voie, la vérité et la vie, *Ego sum via, veritas et vita*; nul ne vient que par moi à mon Père. Là-dessus

Philippe prit la parole, et lui dit: Seigneur, montrez-nous votre Père, et cela suffit. Jésus lui répondit: Je suis avec vous depuis tant de temps, et vous ne me connaissez pas encore? Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Père. Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Père, et que mon Père est en moi? Croyez-le au moins à cause des œuvres que je fais. Et après les avoir assurés qu'il ne manquera pas de faire ce qu'ils demanderont en son nom au Père céleste, il les exhorte à garder ses commandements, et promet de leur envoyer l'Esprit consolateur. Si vous m'aimez, leur dit-il, gardez mes commandements; et je prierai mon Père, et il vous donnera un autre avocat, ou consolateur, qui est l'Esprit de vérité, que le monde (il entend le monde pervers et corrompu) ne peut recevoir. Il demeurera avec vous et sera dans vous. Je ne vous laisserai point orphelins, car je viendrai à vous, c'est-à-dire, par l'Esprit-Saint, que je vous enverrai.

Le Fils de Dieu, continuant son discours, leur dit: Celui qui a reçu mes commandements, et qui les observe, est celui là qui m'aime. Or celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et moi je l'aimerai aussi, et je me manifesterai à lui. Je vous ai dit ceci étant encore avec vous; mais le Saint-Esprit, le consolateur que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses. Je vous laisse la paix, je vous donne la paix; mais je ne vous la donne pas comme fait le monde. Il entend par là que le monde ne donne qu'une paix fautive et trompeuse, pendant que la sienne est solide et véritable. Il conclut ce discours en leur disant: Si vous aviez de l'amour pour moi, vous vous réjouiriez de ce que je vous ai dit que je vas à mon Père. Je vous le dis maintenant, avant que cela arrive, afin que vous le croyiez lorsqu'il sera arrivé. Désormais je ne vous parlerai plus guère, car voilà le prince du monde qui vient, c'est-à-dire qui vient commencer à me faire souffrir; mais il n'a rien en moi, et il ne prévendra point contre moi. Néanmoins, afin que le monde connaisse que j'aime mon Père et que je fais les choses comme il me les a ordonnées, levez-vous et sortons d'ici, *targite, amus hinc* (Jean, XIV, 51). Le Fils de Dieu parle de la sorte, parce que le temps du prince des ténébrés était près d'arriver. Il fallait que le Sauveur fût pris et arrêté à Gethsémani, hors de Jérusalem, où il était encore; c'est pour cela qu'en obéissant parfaitement aux ordres de son Père, il dit: *Sortons d'ici*. Tout cet excellent discours que j'ai abrégé, pour n'être pas trop long, est renfermé dans le chapitre XIV de saint Jean l'Évangéliste, du vers. 1 au 51.

*Dernières instructions du Sauveur.*

Après ces saintes exhortations et ces divines promesses, Jésus-Christ sortit de Jérusalem avec ses onze disciples; mais avant de passer le torrent des Cédrons, qu'on appelle aujourd'hui le torrent de Cédron, il s'arrêta avec eux en quelque endroit proche de la ville sainte (Jean, XIV, 51; Conf. XVIII, 1). faisait nuit alors, et il pouvait bien être environ neuf

heures du soir, ce que je dis pourtant sans vouloir rien assurer là-dessus. Ce fut là, selon toutes les apparences, ou peut-être lorsqu'il sortait de Jérusalem, qu'il commença à leur dire tout ce qui est dans le chapitre XV de saint Jean, et ce que ce saint Évangéliste rapporte encore dans le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup>. Voici en abrégé ce qui est renfermé dans ces trois chapitres.

D'abord Jésus-Christ se compare à la vigne, et son Père à un vigneron, et dit qu'il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit. Je suis, dit-il ensuite, le cep de la vigne, et vous en êtes les branches. Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure, porte beaucoup de fruit; car vous ne pouvez rien faire sans moi, c'est-à-dire sans ma grâce et mon secours vous ne pouvez faire ni des œuvres de justice, ni des fruits de pénitence. Si quelqu'un ne demeure pas en moi (il entend par la foi et principalement par la charité), il sera jeté dehors comme un sarment inutile; il deviendra sec, et on le ramassera pour le jeter au feu et pour le brûler. Il leur recommande encore de garder ses commandements, comme il a gardé ceux de son Père, et de demeurer dans son amour, comme il a persévéré dans celui de son Père. Il dit que ce sera par là que sa joie demeurera en eux et qu'elle sera pleine et entière. Après quoi il leur ordonne de s'entr'aimer, par ces belles paroles: Voici le commandement que je vous donne, c'est de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés. Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appellerai plus désormais serviteurs, mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Père. Il montre ensuite comme le monde sera leur ennemi, et il les console là-dessus: Si le monde, dit-il, a de la haine pour vous, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui; mais parce que vous n'êtes point du monde et que je vous ai séparés du monde, c'est pour cela que le monde vous hait. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit: le serviteur n'est pas plus grand que le maître. S'ils m'ont persécuté, ils persécuteront aussi: s'ils ont gardé mes paroles, ils garderont les vôtres (Jean, XV, 1-27).

Dans le chapitre suivant, qui est le XVI<sup>e</sup> de saint Jean, Jésus-Christ continue à avertir ses apôtres des persécutions et des mauvais traitements qu'on leur fera partout; afin qu'étant prévenus là-dessus, cela ne leur soit point une occasion de scandale et de chute. Après quoi il leur déclare qu'il s'en va à celui qui l'a envoyé, c'est-à-dire à son Père céleste. Et comme ce discours affligeait les apôtres, il les console en cette manière: Parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse vous a saisi le cœur. Cependant je vous dis la vérité, il est expédient pour vous que je m'en aille; car si je ne m'en vas point, l'avocat, ou le consolateur (le mot grec *βοηθητης*, signifie l'un et

l'autre) ne viendra point à vous; mais si je m'en vas, je vous l'enverrai. Et lorsque cet avocat céleste sera venu, il conviendra le monde du péché, de la justice et du jugement. Il conviendra le monde du péché d'inéduité, parce qu'il n'a point cru en moi. Il le conviendra de la justice, que je lui ai annoncée, parce que je m'en vas à mon Père, qui ne me recevra pas dans sa gloire, si je n'avais pas prêché la justice. Il le conviendra encore du jugement que j'ai rendu contre le démon, par la puissance et la vertu de ma croix, parce que c'est sur elle que j'ai jugé et vaincu le prince du monde. J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais présentement vous n'en êtes pas capables. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toutes les vérités. C'est lui qui me fera connaître, parce qu'il prendra de ce qui est à moi (c'est-à-dire parce qu'il procéda de mon Père et de moi) et il vous l'annoncera. Après ces importantes vérités et ces grandes promesses, il leur déclare qu'il est dans peu de temps ils ne le verront plus, parce qu'il s'en retourne à son Père. Quand, dit-il, je m'en serai allé, vous pleurez et vous gémez, le monde, au contraire, se réjouira; mais votre tristesse sera changée en joie, et personne ne vous la ravira (Jean, XVI, 4-55).

*Prières importantes que fait Jésus-Christ.*

Enfin dans le chapitre XVII de saint Jean, le Fils de Dieu prie, dans l'ardeur de son amour, pour la gloire qu'il attend de son Père, pour le salut de ses apôtres et pour celui de tous les élus. Rien au monde n'est plus beau, ni plus touchant, que les divines expressions de sa bouche, ou plutôt que les amoureuses effusions de son cœur. Voici comme il parle au Père éternel, les yeux levés au ciel: Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie; comme vous lui avez donné pouvoir sur tous les hommes, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés. Or la vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ, que vous avez envoyé. Je vous ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'ouvrage que vous m'avez chargé d'accomplir. Maintenant donc, mon Père, glorifiez moi en vous-même de cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fût créé. Voilà la prière que Jésus-Christ a faite à son Père pour sa glorification.

Après cela, il prie pour la sanctification des apôtres et pour leur affermissement dans le bien. Et voici comme il lui parle: J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés, les séparant du monde. Ils étaient à vous, et vous me les avez donnés, et ils ont gardé votre parole. Ils ont véritablement reconnu que je suis sorti de vous, et ils ont cru que c'est vous qui m'avez envoyé. C'est pour eux que je prie; je ne prie point pour le monde (c'est-à-dire pour le monde pervers, incrédule et impénitent), mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. Je ne suis plus maintenant dans le



monde (car il en devait sortir en peu de temps) ; mais pour eux, ils sont encore dans le monde, et pour moi, je m'en retourne à vous. Père saint, conservez, en votre nom, ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous, c'est-à-dire afin qu'ils soient unis ensemble par la concorde et la charité, comme nous sommes un par la nature et la divinité. Lorsque j'étais avec eux, je les conservais en votre nom. J'ai gardé ceux que vous m'avez donnés, personne d'eux n'a péri, sinon le fils de perdition (c'est ainsi qu'il appelle le traître), afin que l'Écriture ait son accomplissement. Je leur ai donné votre parole, et le monde les a hais, parce qu'ils ne sont point du monde, comme je n'en suis point moi-même. Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. Sanctifiez-les par votre vérité. (C'est comme s'il disait : Sanctifiez-les par la foi vivante et animée qu'ils ont en votre parole, car votre parole est la vérité.) Comme vous m'avez envoyé dans le monde, je les ai de même envoyés. Je me sanctifie moi-même pour eux, c'est-à-dire en m'offrant pour eux à la mort, comme une hostie sainte, afin qu'ils soient eux mêmes sanctifiés par la vérité. (Il entend, par la sainteté de leurs œuvres et par la vérité de votre parole.)

Ensuite de cette belle prière, qui n'a rien que de grand et de divin, le Sauveur du monde, encore touché de tendresse et de charité, en fait une troisième pour tous ses élus. Ayant donc parlé des apôtres, il dit à son Père, mais dans les mêmes sentiments : Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi par leurs paroles ; afin que tous ensemble ils soient un (c'est-à-dire, afin que l'un soit dans le cœur de l'autre par une charité sincère, comme vous, mon Père, êtes en moi, et moi en vous par la communication de la divinité). Je suis en eux, et vous en moi (comme s'il disait, Je suis en eux par les dons de ma grâce, et vous en moi par l'unité de la nature) ; afin qu'ils soient consommés dans l'unité (c'est-à-dire, qu'ils soient parfaitement unis par cette union étroite que forme la charité). Mon Père, je souhaite que ceux que vous m'avez donnés soient avec moi, là où je suis, afin qu'ils contemplent la gloire que vous m'avez donnée ; parce que vous m'avez aimé avant la création du monde. Père juste, dit-il encore, le monde ne vous a point connu, mais moi je vous ai connu, et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé. Je leur ai manifesté votre nom et je le leur ferai encore connaître, afin qu'ils aient en eux cet amour dont vous m'avez aimé, et que je sois moi-même en eux (c'est-à-dire par le même amour). Voilà la troisième prière de Jésus-Christ, et c'est celle qu'il a faite pour les élus peu de temps avant de souffrir. Elle est si belle, si importante et si avantageuse pour ceux qui ont en le bonheur de croire en lui par la divine parole, qu'ils la devraient sans cesse et lire et méditer, demandant très humblement au Seigneur d'en ressentir les divins effets, et d'en voir en eux l'accomplissement (Jean, XVII, 1-26).

Le Sauveur prie dans le jardin de Gethsémani.

Aussitôt que Jésus-Christ eut achevé les prières qu'il venait de faire à son Père auprès des murailles de Jérusalem, saint Jean dit qu'il passa le torrent des Cédres : c'était pour s'en aller, selon sa coutume, à la montagne des Oliviers, qui était à l'orient, et au pied de laquelle coulait ce torrent, entre elle et la ville, dans la vallée de Josaphat. Voici comme parle cet évangéliste : Jésus ayant dit ces choses (il entend les prières dont je viens de parler), s'en alla avec ses disciples ou ses onze apôtres, au delà du torrent des Cédres, *egressus est cum discipulis suis trans torrentem Cedron*. Il ne passa ce torrent que pour se rendre avec eux à Gethsémani, comme il est marqué par deux autres évangélistes, qui appellent ce lieu *villam* ou *prædium*, ce qui semble dire une ferme ; et peut-être que dans ce lieu il y avait des pressoirs publics destinés à presser les olives, desquels pressoirs il pouvait bien avoir tiré ce nom. Et d'autant que cette ferme de Gethsémani était vers le bas de la montagne des Oliviers, assez près de la ville, saint Luc écrit que Jésus-Christ, en sortant alors de Jérusalem, alla, selon sa coutume, à cette montagne : *Et egressus ibat, secundum consuetudinem, in montem Olivarum*.

Au reste, on peut observer, avant de passer outre, que tous les lieux voisins de Jérusalem, du côté de l'orient, tiraient leurs noms de quelque arbre ou de quelque fruit qui abondait là. Bêthanie, par exemple, selon plusieurs, voulait dire en hébreu, *lieu de palmes* ; je crois pourtant qu'il signifiait plutôt *lieu de figues*, comme Bethphagé signifiait *lieu de figues précoces*, ou, peut être, de figues non mûres. Pour Gethsémani, il veut dire *pressoir d'olives*. En effet, la montagne vers le bas de laquelle se trouvait ce lieu, tirait son nom de la multitude d'oliviers qui s'y rencontraient. Comme donc on appelait la montagne des Oliviers, on disait le torrent des Cédres, parce que la vallée où coulait ce torrent avait été autrefois remplie de ces arbres. Cela est si vrai, que Josephé, dans son *Histoire de la guerre des Juifs* (Lib. VI, c. 16, gr.), n'appelle point autrement cette vallée que *καρπώνα*, en latin, *Cedretum*, qui veut dire un lieu plein de cédres. Aussi les LXX interprètes, qui vivaient plus de trois cent cinquante ans avant cet historien, nomment ils le torrent de cette vallée, *καρπώων τον χειμωρον*, *torrentem Cedrorum* (II Rois, XV, 25, d'ou des LXX). Mais ce qu'il y a encore de plus remarquable, c'est que saint Jean l'évangéliste, qui l'a tant de fois passé avec le Sauveur, ne lui donne point d'autre nom au chapitre XVIII de son Évangile. Il y a donc bien de l'apparence que le mot grec, *καρπώνα*, d'ou a été tiré le *cedrus* des Latins, vient du *cedron* des Hébreux, qui, de l'aveu des Juifs, signifie *cedre* ; car, selon eux, il y en avait de plusieurs sortes qui avaient différents noms. On doit ici se souvenir que c'est ce même torrent des Cédres que David, qui était la figure de Jésus-Christ, arrosa de ses larmes en passant là avec le reste de son peuple (II Rois, XV, 25, 50) ; il en

répandit aussi sur la montagne des Oliviers lorsqu'il sortit de Jérusalem, fuyant la persécution de son fils Absalom.

Le Fils de Dieu ayant donc passé ce torrent avec les onze qui n'avaient pas manqué de fidélité, alla à Gethsémani, et entra avec eux dans un jardin qui était proche de ce lieu. C'est saint Jean qui nous apprend cette particularité ; et il dit que Judas, qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu-là parce que Jésus s'y était souvent trouvé avec ses disciples. Ce divin Sauveur, qui savait que l'heure des Juifs était arrivée, ou plutôt celle des princes des ténèbres (car Judas Iscariote était près de le livrer, ayant concerté cela avec ses ennemis), voulut auparavant se mettre en prière. Il dit donc à ses disciples : Tenez-vous ici pendant que je m'en irai là pour prier. Mais priez aussi, vous autres, afin que vous n'entriez point en tentation, c'est-à-dire afin que vous ne tombiez point à la vue de mes souffrances. Néanmoins il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, tous deux enfants de Zébédée ; et alors il commença à avoir de la frayeur et à être saisi d'affliction. Il dit à ses trois disciples qu'il avait toujours tendrement aimé : Mon âme est triste jusqu'à la mort ; demeurez ici et veillez avec moi. Puis, s'étant éloigné d'eux environ d'un jet de pierre, il se mit à genoux et pria en disant : Mon Père, s'il est possible, transportez ce calice (il entend le calice de sa passion), et faites qu'il s'éloigne de moi ; néanmoins, que votre volonté s'accomplisse, et non pas la mienne.

Alors, dit l'évangéliste saint Luc, un ange du ciel lui apparut, qui le fortifia ; et, étant tombé comme dans une agonie, le visage prosterné contre terre, il se mit à redoubler ses prières, demandant à son Père que, s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui. Il lui disait, ainsi prosterné : Mon Père, mon Père, tout vous est possible, transportez ce calice loin de moi ; néanmoins, que votre volonté s'accomplisse, et non pas la mienne. Ce fut alors, comme écrit le même évangéliste, qu'il lui vint une sueur comme de gouttes de sang qui découlaient jusqu'à terre. Cette crainte, cette frayeur, et surtout cette tristesse profonde dans laquelle on voit Jésus-Christ, nous paraît étonnante et presque indigne de la majesté d'un Dieu. Mais qu'on se souvienne que c'était un Dieu-Homme qui avait voulu se revêtir d'une chair comme la nôtre, c'est-à-dire d'une chair mortelle et passible, et qui, en la prenant, s'était chargé de toutes nos faiblesses et de toutes les peines dues à nos crimes. Il les porte donc et les endure dans toute leur étendue, parce qu'il veut exactement satisfaire à son Père ; mais, après tout, il les endure volontairement. Il le fait encore pour nous apprendre qu'il faut souffrir, puisque nous sommes pécheurs, et surtout pour nous consoler dans ces peines et ces tristesses involontaires que nous ressentons si souvent, et qui sont les suites nécessaires du péché, aussi bien que la mort (Math., XXVI, 56, 59 ; Marc, XIV, 52-56 ; Luc, XXII, 59-64 ; Jean, XVIII, 1, 2).

Le Sauveur s'étant levé après cette prière, vint à ses disciples ; et, les ayant trouvés endormis, car ils étaient accablés de tristesse, il leur dit : Pourquoi dormez-vous ? Levez-vous et priez, afin que vous n'entriez point en tentation. Puis, venant à Pierre, il lui dit : Simon, vous dormez ? Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? Veillez et priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation ; car l'Esprit est prompt, mais la chair est faible. Après leur avoir parlé de la sorte, il s'en alla prier une seconde fois, en disant : Mon Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite, *fiat voluntas tua*. Voilà toujours une soumission entière et parfaite aux ordres de son Père, quelque rigoureux qu'ils puissent être ; et c'est pour nous un exemple qu'il faut imiter dans les occasions que nous avons de souffrir.

Il vint de rechef à ses disciples, et les trouva endormis, leurs yeux étant appesantis de sommeil ; et ils ne savaient que lui répondre, et ignorant *quid responderent* é. Les ayant donc laissés, il s'en alla encore, et pria son Père pour la troisième fois et dans les mêmes termes. Après cela, il revint encore à ses disciples, et ce fut alors qu'il leur dit, par une espèce de reproche de leur assoupissement : Dormez maintenant et vous reposez ; l'heure est arrivée, et le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. Puis il ajouta aussitôt : Levez-vous, allons ; voilà celui qui va me trahir qui est tout proche : *Ecce appropinquavit qui me tradet* (Math., XXVI, 40-46 ; Marc, XIV, 57-62 ; Luc, XXII, 45, 46).

Jésus-Christ est trahi et livré aux Juifs.

A peine le Sauveur avait-il achevé ces paroles, que Judas Iscariote, qui était l'un des douze apôtres, arriva au jardin de Gethsémani. Il avait avec lui une troupe de gens armés d'épées et de bâtons, qui avaient été envoyés par les princes des prêtres, les pharisiens et les anciens du peuple. Saint Jean dit qu'il y avait une compagnie de soldats ; ce pouvait bien être ces soldats romains qui gardaient le temple durant la fête des Azyms, et qu'ils vinrent là en armes, avec des lanternes et des flambeaux. Ce qui marque peut-être qu'il ne faisait pas alors trop clair, bien qu'on fût près de la pleine lune. Or, Judas, qui le trahissait, leur avait donné ce signal : Celui-ci, avait-il dit, à qui je donnerai le baiser, c'est lui que vous cherchez, saisissez-vous-en et emmenez-le sûrement. Ce traître s'approcha donc de Jésus-Christ pour le baiser, et lui dit : Je vous salue, maître ; et il le baisa. Ce fut là-dessus que le Seigneur lui dit : Quoi, Judas, vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser, *osculo Filium hominis tradis* !

Jésus donc sachant tout ce qui lui devait arriver, se présenta aux Juifs et leur dit : Qui cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Or Judas, qui le trahissait, était là avec eux. Lors donc que le Sauveur leur eut dit : C'est moi, ils reculèrent en arrière et tombèrent par



terre. S'étant relevés, il leur demanda une seconde fois : Qui cherchez-vous ? Et, comme ils eurent encore répondu : Jésus de Nazareth, il leur répliqua : Je vous ai déjà dit que c'est moi ; si c'est donc moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci (il entend les apôtres qui étaient avec lui). Cela se fit ainsi, afin qu'on vit l'accomplissement de ce qu'il avait dit lui-même un peu auparavant : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés. Alors les Juifs s'approchèrent et, ayant mis les mains sur Jésus, ils se saisirent de lui.

Les disciples qui étaient avec le Sauveur, voyant ce qui allait arriver, lui dirent : Seigneur, frappons-nous de l'épée ? Et en même temps Simon Pierre tira la sienne, en frappa un des serviteurs du grand prêtre, qu'on appelait Malchus, et lui coupa l'oreille droite. Mais Jésus leur dit : Arrêtez-vous là. Puis ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit entièrement. Et aussitôt Jésus-Christ dit à Pierre : Remettez votre épée dans le fourreau ; car tous ceux qui se serviront de l'épée périront par elle. Ne voulez-vous pas que je boive le calice que mon Père m'a donné. Et croyez-vous que je ne puisse pas prier mon Père, et il m'enverrait à l'instant plus de douze légions d'anges, c'est-à-dire une armée entière d'esprits célestes, qui sauraient bien me délivrer ? Mais comment s'accompliraient les Écritures qui portent que les choses doivent aller ainsi ?

Alors Jésus dit à ceux qui étaient venus pour le prendre, parmi lesquels il y avait des princes des prêtres, des lévites du temple et des anciens du peuple : Vous êtes venus à moi armés d'épées et de bâtons, dans le dessein de me prendre comme si j'étais un voleur. Tous les jours j'étais parmi vous assis dans le temple, enseignant le peuple, et vous ne m'avez pas arrêté. Mais c'est ici votre heure, et la puissance des ténébres ; comme s'il disait : C'est ici l'heure que mon Père a laissée aux Juifs et au prince des ténébres, pour accomplir leur malheureux dessein. Tout est arrivé de la sorte, afin que les paroles des prophètes eussent leur accomplissement. Alors les disciples, abandonnant leur maître, s'enfuirent tous. Or il y avait un jeune homme (il pouvait bien être de la ferme de Gethsémani) qui suivait Jésus-Christ, couvert seulement d'un linceul, car il y a apparence qu'il s'était levé au bruit des soldats. Ceux-ci voulurent se saisir de lui, mais il leur laissa son linceul, et s'enfuit tout nu (*Math.*, XXVI, 47-56; *Marc.*, XIV, 43-52; *Luc.*, XXII, 47-55; *Jean.*, XVIII, 5-11).

Le Fils de Dieu avait dit à ses apôtres, quelque temps auparavant : Cette nuit, je vous serai à tous un sujet de scandale et de chute. Car il est écrit, c'est-à-dire dans les Prophètes : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. C'est le prophète Zacharie (XIII, 7) qui nous avait prédit cet événement, qui ne manqua pas de s'accomplir comme tous les autres marqués dans les divines Écritures. En effet, l'on n'eut pas plus tôt arrêté Jésus-Christ, qui était le maître et le pasteur, qu'on vit

tous les apôtres s'enfuir, quoiqu'ils eussent protesté qu'ils voulaient mourir avec lui. Que devaient-ou attendre autre chose de ces hommes négligents, au lieu de veiller sur eux-mêmes, de se tenir en prières et de demander à Dieu des forces dans une occasion si périlleuse, se laissant aller à la langueur et à l'assoupissement ?

*Le Fils de Dieu est condamné et outragé chez Caïphe.*

Les soldats romains, qui avaient un commandant à leur tête, et les gens envoyés par les Juifs, s'étant saisis de Jésus-Christ, le lièrent et l'amenèrent comme un criminel à Jérusalem. Toutes les circonstances de ses actions et de sa prise, que j'ai marquées exactement après les évangélistes, me portent assez à croire qu'il était plus de dix heures du soir quand il fut arrêté à Gethsémani. Cela ne fut pas plus tôt fait, qu'ils le conduisirent d'abord chez Anne, *adduxerunt eum ad Annam primam*, parce qu'il était beau-père de Caïphe, qui se trouvait alors grand sacrificateur. Et c'était le même Caïphe qui avait dit aux Juifs en plein conseil qu'il était expédient qu'un seul homme mourût pour tout le peuple. Mais outre que Anne, ou *Ananus*, comme l'appelle Joseph en plusieurs endroits (*Antiq.*, lib. XVIII, cap. 5), était beau-père du grand prêtre, on le considérait encore davantage parce qu'il avait rempli cette illustre dignité durant l'espace de quinze ou seize ans, et qu'il était, selon toutes les apparences, chef du sanhédrin, ou du grand conseil des Juifs. Et de plus, sa maison fut pour les soldats comme une espèce d'entrepôt, parce qu'elle était proche de celle de Caïphe. Quelque grande que fut l'autorité d'Anne dans la ville de Jérusalem, il ne voulut point qu'on procédât chez lui au jugement et à la condamnation de Jésus de Nazareth. Il voulut rendre cet honneur à Caïphe, qui, bien qu'il fût son gendre, était néanmoins alors revêtu de la souveraine sacrificature.

Jésus-Christ fut donc amené chez Caïphe, dont le palais était dans la haute ville, sur la montagne de Sion ; et ce fut chez lui que s'assemblèrent les princes des prêtres, les anciens du peuple et les docteurs de la loi, qui étaient de la secte des pharisiens. C'étaient là les grands de Jérusalem, qui tous avaient ouvertement conspiré contre le Sauveur ; et la plupart d'entre eux étaient du conseil suprême, c'est-à-dire de ce conseil qui, hors le cas de mort, jugeait presque souverainement de tout ce qui regardait la religion et l'Etat des Juifs. Quand saint Pierre vit qu'on menait son maître chez Caïphe, il le suivit de loin aussi bien qu'un autre disciple. Quelques-uns ont cru que c'était saint Jean ; mais il y a plus d'apparence que ce n'était pas un des apôtres, mais des autres qui avaient suivi le Fils de Dieu et embrassé sa doctrine. Et comme il était connu du grand prêtre, il entra avec Jésus dans la cour de son palais, pendant que Pierre était dehors à la porte. Alors ce disciple s'en alla parler à celle qui la gardait, et fit entrer Pierre dans la même cour. On alluma du feu au

milieu, et Pierre s'assit avec ceux qui étaient autour et qui se chauffaient ; car au mois d'avril les nuits étaient encore assez froides dans le pays de Judée, et principalement à Jérusalem, qui était bâtie sur des montagnes et des lieux élevés. Il voulait voir quelle serait la fin de son cher maître, car il l'aimait encore ; mais la crainte qu'il eut de perdre la vie, l'emporta enfin sur son amour, qui s'était déjà beaucoup affaibli.

On présenta donc Jésus-Christ à Caïphe, qui était assis avec les autres juges dans une salle de son palais. Ce grand prêtre l'interrogea d'abord sur deux choses : sur ses disciples et sur sa doctrine, *de discipulis suis et de doctrina ejus*. Jésus lui répondit : J'ai publiquement parlé à tout le monde ; j'ai toujours enseigné dans les synagogues et dans le temple où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret : pourquoi donc m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui m'ont entendu, sur ce que je leur ai dit ; ce sont eux qui savent ce que j'ai enseigné. Comme il eut dit cela, un des officiers qui était présent, donna un soufflet à Jésus, en lui disant : Est-ce ainsi que vous répondez au grand prêtre ? Jésus lui dit : Si j'ai mal parlé, rendez témoignage du mal ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ?

Cependant les princes des prêtres et tous ceux du conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient point, quoique plusieurs faux témoins se fussent présentés : car ils déposaient fausement contre lui, mais leurs dépositions ne s'accordaient pas. Enfin il en vint deux qui dirent en accusant le Sauveur : Celui-ci a dit : Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir trois jours après. Alors le souverain pontife, se levant, lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous ? Mais Jésus demeura dans le silence. Le grand prêtre lui dit là-dessus : Je vous commande par le Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, Fils de Dieu. Jésus lui répondit : Vous l'avez dit, je le suis. C'est pourquoi je vous déclare que vous verrez un jour le Fils de l'homme, qui sera assis à la droite de la majesté de Dieu, et qui viendra sur les nuées du ciel, c'est-à-dire pour juger les hommes, et surtout pour condamner ceux qui, par des jugements d'iniquité, accablent les innocents.

Ce fut sur cette réponse, qui n'avait rien de très-véritable, que le pontife déchira ses vêtements, en disant : Il a blasphémé ; qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre son blasphème. Qu'en pensez-vous ? Ils répondirent tous : Il mérite la mort. Il y a apparence qu'après ce jugement ces faux juges se retirèrent. Ce fut alors que ceux qui tenaient Jésus-Christ pendant qu'il était chez Caïphe, le menèrent dans le vestibule et commencèrent à se moquer de lui et à le frapper. Et leur insolence fut si grande que quelques-uns d'eux lui crachèrent au visage ; et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups de poing et même des soufflets, en disant : Christ, prophétise-nous, en devinant celui qui t'a frappé. Ils lui disaient encore beau-

coup d'autres injures et d'autres blasphèmes (*Math.*, XXVI, 57-58 ; *Marc.*, XIV, 55-65 ; *Luc.*, XXII, 54-65 ; *Jean.*, XVIII, 12-24).

*Chute de saint Pierre, qui renonce trois fois.*

Pendant qu'on faisait au Sauveur de si horribles outrages dans la maison de Caïphe, Simon Pierre était au dehors assis dans la cour, qui se chauffait avec les autres. Alors une servante qui gardait la porte, l'ayant aperçu, s'approcha et lui dit en le regardant : Vous étiez aussi avec Jésus de Galilée. Mais il le nia devant tout le monde, en disant : Je ne sais ce que vous dites. Peu de temps après, comme il allait de la cour dans le vestibule, qui en était tout proche, pour voir ce que l'on faisait à son maître, une autre servante l'ayant vu, dit à ceux qui se trouvaient là : Cet homme était aussi avec Jésus de Nazareth, et comme quelqu'un de ceux qui étaient présents assurait la même chose ; Pierre le nia une seconde fois, disant avec serment : Je ne connais point cet homme, et *iterum negavit cum iuramento, quia non novi hominem*. Ce fut alors que le coq chanta pour la première fois ; car saint Marc nous apprend que Pierre était sorti de la cour pour entrer dans le vestibule lorsque le coq commença à chanter. Il y a donc assez lieu de croire que cela arriva incontinent après son second renoncement, ou au moins un peu auparavant, puisque, selon cet évangéliste, Pierre était déjà dans le vestibule de la maison. Ce lieu est appelé par saint Marc *προπάσιον*, parce qu'il était entre *antiam*, au-devant de la salle du palais de Caïphe. Car proprement, les vestibules étaient des lieux couverts, à l'entrée des grandes maisons et placés au-devant des salles et des appartements. Comme donc le vestibule servait d'entrée à la maison, il ne fut pas s'étonner s'il est appelé *πάσιον* par saint Matthieu, mot qui quelquefois signifie *vestibulum*, et quelquefois aussi, *januam vestibuli*, la porte du vestibule, par laquelle on entre dans les appartements. Tout ceci arriva, autant qu'on le peut conjecturer, vers le milieu de la nuit, car c'est alors que le coq a coutume de chanter, quoiqu'il le fasse aussi vers le point du jour.

Environ une heure après, *intervallo facto quasi horæ unius*, un des serviteurs du grand prêtre, parent de ce Malchus à qui Pierre avait coupé l'oreille, lui dit : Ne vous ai-je pas vu dans le jardin avec cet homme : il entend le jardin de Gethsémani ; et quelques-autres de ceux qui étaient présents lui dirent aussi : Assurément vous étiez de ces gens-là ; vous êtes galiléen ; car votre langage vous fait assez connaître. Pierre le nia une troisième fois, et ce fut alors qu'il commença même à faire des imprécations et à dire en jurant qu'il ne connaissait point celui dont on parlait : *Tunc cepit detestari et jurare, quia non novisset hominem*. Et pendant qu'il faisait ces serments, le coq, dit saint Marc, chanta pour la seconde fois, et *statim gullus iterum cantavit*.

Voilà la troisième fois que Pierre, c'est-à-dire celui qui devait être le prince des apôtres et la colonne de l'Eglise, tombe à la voix de deux servantes et de



quelques valet. Non seulement il tombe par cette faiblesse qui est assez ordinaire à l'homme, mais il renie son Sauveur et son Dieu; et ce qui est encore plus horrible, et serait même presque incroyable sans l'autorité des Écritures, il ajoute des serments et des imprécations à son renoncement. Voilà le comble du crime, et Pierre ne pouvait pas porter le sien plus loin. Qui ne tremblera à la vue d'une chute si épouvantable, émue qui est le plus grand argument qu'on puisse avoir de la faiblesse de l'homme? Humilions-nous très-profondément en la considérant; mais en même temps, pour nous consoler, regardons la charité infinie du Sauveur.

Pierre le renonce trois diverses fois, et Jésus-Christ, au lieu de l'abandonner et de le laisser dans son crime, se retourne vers lui et le regarde, mais d'un oeil de bonté et de miséricorde. Là-dessus, Pierre se souvient de la parole que Jésus lui avait dite: Avant que le coq chante deux fois, vous me renoncerez par trois fois; il s'efforça de se tenir ferme, mais la faiblesse, tombés dans le péché, il faut tâcher de s'en relever aussitôt et de l'effacer, comme Pierre, par nos larmes et nos génémissements (*Math.*, XXVI, 69-75; *Marc.*, XIV, 66-72; *Luc.*, XXII, 55-62; *Jean.*, XVIII, 17, 27).

*Le grand conseil des Juifs condamne Jésus-Christ.*

On avait déjà condamné le Sauveur, et il avait été jugé digne de mort, dans l'assemblée qui s'était tenue chez Caïphe, vers le milieu de la nuit. Mais comme cette assemblée ne s'était pas tenue dans les formes, c'est-à-dire au temps et au lieu qu'il fallait, et qu'on aurait pu regarder son arrêt plutôt comme l'effet d'une conspiration violente et tumultueuse que d'un jugement réglé et véritable, on convint que, pour apaiser le peuple et sauver les apparences, il était à propos d'assembler le lendemain le souverain conseil des Juifs. Le matin du vendredi étant donc arrivé, qui était le 15 avril, lorsque le jour commença à paraître, car c'est ainsi que parle saint Luc, les anciens du peuple, qui entraient dans le conseil, les princes des prêtres, à la tête desquels étaient Anne et Caïphe, et les scribes ou docteurs de la loi, qui étaient de la secte des pharisiens, s'assemblèrent dans l'endroit du temple qui était destiné pour le sanhédrin, ou le conseil suprême de Jérusalem. Le mot de sanhédrin, qui est en usage parmi les Juifs, et qui veut dire conseil ou assemblée, a été tiré d'un mot grec dont saint Luc se sert en cet endroit, car voici comme il parle au v. 66: *Et ut factus est dies, conveniunt seniores plebis et principes sacerdotum, et scribae, et dixerunt illum eis et sanhedrim iudicium, in consensum suum.* Ainsi l'on peut assurer que cette assemblée était le grand sanhédrin, auquel Anne semble

avoir présidé, comme il fit encore quelques mois après au sujet des apôtres. Et c'est peut-être la raison pourquoi, la nuit précédente, il renvoya Jésus-Christ de chez lui à Caïphe, se réservant de présider le lendemain à son jugement.

Lorsqu'ils furent assemblés, on leur amena Jésus-Christ lié et gorrôté, qui, durant la nuit, avait essuyé toutes les indignités et tous les outrages que lui fit chez Caïphe un tas de canailles. Quand il fut devant eux, ils ne s'arrêtèrent pas à lui faire de grandes interrogations, ni à écouter les dépositions des témoins, comme on avait fait la nuit précédente, sans nul succès. Ces juges d'iniquité savaient bien qu'il ne manquera pas de dire qu'il était le Christ et le Fils de Dieu, car il l'avait hautement confessé chez Caïphe, et il n'avait garde ni de se taire, ni de se rétracter là-dessus. Ils lui dirent donc en plein conseil: Si vous êtes le Christ, dites-le nous nettement. Ils lui parlaient de la sorte, parce qu'ils voulaient le condamner sur son propre témoignage.

Jésus leur répondit: Si je vous le dis, vous ne me croirez point; et si je vous interroge, vous ne me répondrez point et ne me laisserez point aller. Il leur fait assez entendre, par ces paroles, que ce n'est pas pour croire en lui, ni pour savoir la vérité qu'ils l'interrogent de la sorte; mais pour le surprendre et pour le condamner. Néanmoins il ne laisse pas de leur dire: Désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu, c'est-à-dire du Dieu tout-puissant. Sur ces paroles, ils lui dirent tous: Vous êtes donc Fils de Dieu? Il leur répondit: Vous le dites, je le suis. Ce fut alors qu'ils s'écrièrent: Qu'avons-nous besoin d'autre témoignage, puisque nous venons d'entendre ceci de sa propre bouche? Ce fut là-dessus que tous furent d'avis qu'il méritait la mort, parce qu'il se disait Fils de Dieu: ce qui était très-véritable, et cela fut pourtant regardé comme un blasphème par ces méchants juges (*Luc.*, XXII, 66-71; *Math.*, XXVII, 1; *Marc.*, XV, 4).

Il y en a qui croient, et peut-être avec assez de fondement, que ces juges ainsi assemblés ne prononcèrent point contre Jésus de sentence de mort, quoiqu'ils le jugeassent digne du dernier supplice, parce qu'il semble qu'ils n'en avaient pas le pouvoir. La puissance du glaive, *jus gladii*, ou celle de condamner à la mort était réservée aux gouverneurs de la Judée, établis par les Romains. Coponius, qui fut le premier, l'avait eue de César Auguste, comme je l'ai montré ci-dessus; elle fut continuée à ses successeurs, et surtout à Ponce Pilate, qui était le cinquième. Tibère, en l'envoyant dans cette province, lui donna le droit de glaive, comme avaient en les autres, et cette puissance était nécessaire pour la vérification des prophéties et pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur son Fils, puisque c'étaient les gentils qui le devaient livrer à la mort. Aussi allons-nous voir que les princes des Juifs s'adressèrent à Pilate pour faire condamner et mourir Jésus-Christ, qu'ils faisaient passer pour un criminel.

*Judas tombe dans le désespoir.*

Mais avant d'aller plus loin, il est nécessaire de marquer la fin malheureuse de Judas Iscariote, puisqu'elle est placée en cet endroit par les évangélistes. Ce traître, voyant que Jésus-Christ avait été condamné dans le sanhédrin, où il avait été jugé digne de mort, se repentit alors de ce qu'il avait fait la nuit précédente. Rapportant donc les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens qui étaient du conseil, il leur dit: J'ai péché, en trahissant le sang innocent, *Peccavi tradens sanguinem justum.* Ces méchants juges, que la passion et la lueur aveuglaient, sans être nullement touchés de cet aveu, lui répondirent: Que nous importe? c'est votre affaire; comme s'ils lui disaient: C'est à vous à voir ce que vous avez fait. Alors Judas jeta ces pièces d'argent dans le temple; ce qui fait assez voir qu'on y avait tenu le conseil; et au lieu de pleurer son crime, comme avait fait saint Pierre, il se retira plein de désespoir et alla se pendre, *et abiens laqueo se suspendit.* Voilà quelle fut la funeste fin de ce perfide, qui avait été assez malheureux pour trahir un maître dont il n'avait reçu que des marques d'amour.

Saint Luc dit dans les Actes (I, 18) que Judas s'étant pendu, creva par le milieu du ventre, *et suspensus crepitit medius*, et que toutes ses entrailles furent répandues. Le grec donne à entendre que tombant par terre, il creva, et que ses entrailles se répandirent par cette rupture. Cet exemple est terrible et doit servir à ceux qui, étant tombés dans des fautes énormes, au lieu de recourir à la miséricorde, se laissent malheureusement entraîner par la violence de la tristesse et du désespoir. Au reste, les princes des prêtres ayant pris l'argent que Judas avait jeté sur le pavé du temple, dirent entre eux: Il ne nous est pas permis de mettre cet argent dans le trésor sacré, *in corbanam, eis est scriptura*, parce que c'est le prix du sang. *Corban* en hébreu signifie don, *donum*, vrais principalement un don fait à Dieu; ainsi le trésor où l'on mettait ce qui était donné et consacré au Seigneur s'appelait en syriaque *corbona* ou plutôt *corbana*. Après donc avoir délibéré entre eux là-dessus, ils en achetèrent le champ d'un potier, *agrum figuli*, pour servir de sépulture aux étrangers.

Il y a assez d'apparence que ce champ, qui avait servi à quelque potier, à cause de sa terre argileuse, était alors épuisé; ainsi, comme il se trouvait presque inutile, on l'eut à bon marché, car il ne coûta que ces trente pièces d'argent, qui étaient trente sicles, qui valaient environ quarante-six livres. Il était au midi de la montagne de Sion, hors les murailles de la ville sainte; et il fut destiné pour la sépulture des étrangers, qui, venant à mourir dans Jérusalem, n'avaient pas de lieu pour être inhumés. Ce champ, par un effet de la Providence, fut depuis communément appelé par les Juifs, *Haceldama*, en latin, *ager sanguinis*, c'est-à-dire, le champ du sang; parce qu'il avait été acheté trente sicles, qui étaient le prix du sang

de Jésus-Christ. Le nom de ce champ, qui se conserva longtemps après, faisait souvenir les habitants de Jérusalem que Judas avait rendu le sang d'un grand juste, et que leurs pères l'avaient répandu. Ainsi ce champ acheté par les princes des sacrifices ne fut pas tant le tombeau des étrangers que le monument public de leur iniquité.

C'est sur l'achat de ce champ que saint Matthieu dit: Alors fut accompli ce qui a été prédit par le prophète Jérémie, ou bien par Zacharie (*II, 12*): *Ils ont reçu les trente pièces d'argent (ou les trente sicles), somme donnée pour celui qu'on a mis à prix, et dont on a fait le marché avec les enfants d'Israël; et ils les ont employés pour en acheter le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné, c'est-à-dire comme le Seigneur m'a ordonné de le marquer en figure, portant dans le temple trente pièces d'argent que j'ai données à un potier pour avoir son champ. Par où l'on voit que ce qu'avait fait le prophète Zacharie était une figure de ce qui se devait passer à la passion de Jésus-Christ, le prix duquel fut donné à un potier pour acheter le champ qui lui appartenait. Ce n'est donc pas sans raison que plusieurs savants interprètes, et Baronius avec eux (*In Annal.*, ad an. 54), ont cru que le mot de Jérémie s'est glissé dans cet endroit de saint Matthieu; puisque de tout temps il y a eu des exemplaires, et il y en a encore aujourd'hui qui ne marquent point le nom de Jérémie. Et même le syriaque lit tout simplement: *Tunc impletum est quod dictum est per prophetam*; et il semble, vu la variété des manuscrits, que ce soit la véritable leçon. Ainsi, au lieu du prophète Jérémie, il faut entendre Zacharie; à moins qu'on ne dise que cela était écrit dans des livres attribués à Jérémie, que saint Jérôme dit avoir vu entre les mains des Nazaréens, mais qui ne sont pas venus jusqu'à nous (*Math.*, XXVII, 5-10).*

*Jésus est présenté à Pilate, gouverneur de Judée.*

On a vu ci-dessus comment, dès le grand matin du vendredi du 15 avril, le Fils de Dieu fut condamné et jugé digne de mort par le sanhédrin ou le conseil souverain des Juifs, qui se tint dans le temple, c'est-à-dire dans une des chambres voisines de ce lieu saint. Incontinent après, et sans faire le moindre retardement, les princes des prêtres et les anciens du peuple, qui avaient été de cette assemblée, le tenant toujours lié comme un criminel, descendirent dans la basse ville, et le livrèrent à Ponce Pilate, qui, depuis trois ans, avait été fait gouverneur de Judée par l'empereur Tibère. Son palais et le lieu où il rendait justice, que l'Écriture appelle le prétoire, n'étaient pas beaucoup éloignés du temple et de la tour Antonienne. Ce fut là qu'on mit Jésus entre les mains de ce gouverneur, afin qu'il le condamnât à la mort. On voit que ce furent les grands de Jérusalem et principalement les sacrifices, qui le lui livrèrent. Saint Jean dit que c'était le matin, *erat autem mane*, il pouvait bien être alors entre six et sept heures, et



: ajoute qu'ils n'entrèrent point dans le prétoire, et ipsi non introierunt in pratorium, de peur que, devenant impurs, ils ne pussent manger la pâque.

Manger la pâque, dans le langage de l'Écriture, s'entend proprement de l'agneau pascal. Selon cet évangéliste, les princes des prêtres et les anciens du peuple ne l'avaient pas encore mangé le vendredi matin; et cependant le sommun du peuple et Jésus-Christ même avaient fait de pâque le jour précédent vers le soir. Il y avait donc deux jours destinés à cette cérémonie, comme je l'ai déjà insinué, et c'est ce qu'on verra plus amplement dans un autre endroit. Au reste ces Juifs craignaient de devenir impurs en entrant dans le prétoire; car c'était le lieu où les Romains rendaient la justice: et les traditions des pharisiens leur enseignaient qu'en touchant un gentil, on se profanait en quelque manière, et que l'on contractait une impureté légale, qui empêchait de manger l'agneau.

Comme donc ils ne voulurent pas entrer dans le prétoire, Pilate sortit dehors, et venant à eux, il leur dit en leur montrant Jésus-Christ: Quelle accusation formez-vous contre cet homme? Ils lui répondirent: S'il n'était pas un méchant et un criminel, nous ne l'aurions pas mis entre vos mains. Pilate leur dit: Prenez-le vous-mêmes et le jugez selon votre loi. Les Juifs dirent à cela: Il ne nous est pas permis de faire mourir personne, *Nonis non licet interficere quemquam*. Cela était vrai, parce que, comme j'ai dit ailleurs, ils n'avaient pas la puissance du glaive, elle était réservée aux gouverneurs romains. Cette réponse des Juifs ne fut faite par eux, comme assure l'évangéliste, qu'au quin vlt. l'accomplissement de ce que Jésus avait dit, lorsqu'il marqua de quelle mort il devait mourir. Car il avait prédit à ses apôtres, longtemps auparavant, qu'il serait livré aux gentils, qui, après mille outrages, le condamneraient à la mort de la croix.

quoique les Juifs n'eussent pas alors le droit de vie et de mort, néanmoins les gouverneurs leur permettaient souvent de mettre à mort les criminels, qui étaient manifestement convaincus d'être prévaricateurs de la loi; et alors ils les lapidaient sous son bon plaisir, ou ils les faisaient mourir par quelque autre supplice, conformément aux termes de la loi. Et c'est ce que Pilate insinua assez, quand il leur dit: Prenez Jésus, et jugez-le selon votre loi. Si les Juifs l'avaient jugé de la sorte, ils n'auraient fait que le lapider, ne l'ayant condamné dans leur sanhédrin que comme un homme qui avait blasphémé; et, selon la loi de Moïse, la lapidation était le supplice des blasphémateurs (*Lévit., XXIV, 14*). Ce n'était pas assez que ce genre de supplice: il fallait, selon les oracles des prophètes, que Jésus-Christ fût traité comme un scélérat, et que les gentils le fissent mourir sur le bois de la croix.

Ce fut ensuite de ce premier discours qu'ils commencèrent à l'accuser d'être un séducteur et un scélérat; car voici comme ils parlent à Pilate: Nous

avons trouvé que cet homme pervertissait notre nation, et qu'il l'empêchait de payer le tribut à César, en se disant le Christ et le roi. Là-dessus, Pilate rentrait dans le prétoire, et faisant venir Jésus, l'interrogea, et lui dit: Etes-vous roi des Juifs? Jésus lui répondit: Dites-vous cela de vous-même, ou d'autres vous l'ont-ils dit de moi? Pilate lui repartit: Est-ce que je suis Juif? C'est de votre nation, et même les pontifes vous ont mis entre mes mains; quel crime avez-vous fait? Jésus lui répondit: Mon royaume n'est pas de ce monde; si mon royaume était de ce monde, mes gens combattraient pour m'empêcher d'être livré aux Juifs; mais mon royaume n'est point d'ici. Alors Pilate lui dit: Vous êtes donc roi? Jésus lui répondit: Vous le dites, je suis roi. C'est pour cela que je suis né, et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité; quiconque est enfant de vérité, écoute ma voix. Pilate lui dit: Qu'est-ce que la vérité?

Et ayant dit cela, il sortit encore du prétoire pour aller trouver les princes des prêtres et le peuple juif. Ce fut alors qu'il leur dit: Je ne trouve en cet homme rien de criminel. Là-dessus ils commencèrent à l'accuser de nouveau de beaucoup de choses; mais Jésus ne répondit rien. Pilate l'interrogea encore, ce fut même en leur présence, et il lui dit: N'entendez-vous pas combien de choses ils disent contre vous? Ne répondez vous rien? Mais Jésus ne répondit à aucune de ces paroles; de sorte que le gouverneur en était dans l'étonnement. Les Juifs s'encourageaient sur son silence, dirent encore: Il soutient le peuple par la doctrine qu'il a semée dans toute la Judée; car ayant commencé dans la Galilée, il est venu jusqu'ici.

Pilate, entendant parler de la Galilée, demanda s'il était de cette province; et apprenant qu'il était de la juridiction d'Hérode (car il était de Nazareth, proche de Séphoris), il le renvoya à ce prince, qui était, comme j'ai dit, tétrarque de Galilée. Il était aussi durant ces jours-là à Jérusalem, parce qu'il avait voulu se trouver à la pâque. Hérode Antipas eut bien de la joie de voir Jésus Christ, car il y avait longtemps qu'il souhaitait cela, ayant ouï dire de lui beaucoup de choses, et espérant de le voir faire quelque miracle. Il l'interrogea donc assez amplement; mais Jésus ne lui faisait point de réponse. Cependant les princes des prêtres et les docteurs de la loi, qui l'avaient suivi jusqu'au palais d'Hérode, car il était aussi dans la ville basse, et peu éloigné de celui du gouverneur, ne cessaient d'accuser le Sauveur, et ils le faisaient avec véhémence; mais il ne leur répondit pas un seul mot, non plus qu'un tétrarque, qui ne l'interrogeait que par un esprit de curiosité. Ce fut là-dessus que ce prince, qui le prit peut-être pour un insensé, le méprisa; ce que firent aussi les gens qui étaient à sa cour.

Il le traita donc avec moquerie, le faisant revêtir d'une robe blanche, et en cet état il le renvoya à Pilate. Cela fut cause qu'Hérode et Pilate devinrent

amis ce jour-là même, d'ennemis qu'ils étaient auparavant. Peut-être que l'on découvrit la cause de l'inimitié de ces deux hommes, si l'on jette les yeux sur ce que j'ai dit de Pilate à la fin de l'an 27 de l'ère commune. Hérode Antipas, et les autres princes de son sang, écrivirent alors à Tibère, pour le conjurer de faire ôter de Jérusalem les boucliers dorés que Pilate y avait fait mettre pour châgrimer la nation des Juifs. Cet empereur, ayant reçu leurs lettres, entra en colère contre ce gouverneur, lui ordonna d'enlever au plus tôt tous ces boucliers, de les faire porter à Césarée, et de les placer dans le temple qu'on avait dédié à César Auguste. Hérode Antipas fit par ses remontrances donner ces ordres fâcheux à Ponce Pilate; et il y a lieu de croire qu'ils furent mal ensemble depuis ce temps-là (*Math., XXVII, 11-14; Marc., XV, 1-3; Luc., XXIII, 1-12; Jean, XVII, 28-38*).

*Les Juifs demandent que l'on crucifie Jésus Christ.*

Après qu'Hérode, tétrarque de Galilée, eut renvoyé le Seigneur avec mépris, Pilate, qui ne cherchait qu'à le délivrer, fit venir les princes des prêtres et les grands de Jérusalem, et leur dit: Vous m'avez présenté cet homme, comme pervertissant le peuple; et néanmoins quand je l'ai interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable de nul des crimes dont vous l'accusez, ni Hérode non plus. Car je vous ai renvoyés à lui; et cependant on n'a rien fait à Jésus qui marque qu'on l'ait jugé digne de mort. Je m'en vais donc le châtier, après quoi je le renverrai. Or le gouverneur était obligé, par une coutume, qui vraisemblablement s'était introduite sous ses prédécesseurs, de délivrer à la fête de Pâque un criminel, tel qu'ils lui demandaient. Il y en avait alors un insigne, appelé Barabbas, il était dans les chaînes avec les séditionnaires, parce qu'il avait commis un meurtre dans une émeute populaire, et de plus c'était un voleur public. Le peuple donc étant venu devant le prétoire, commença à demander au gouverneur la grâce qu'il avait accoutumé de leur faire.

Pilate, qui, comme marquent expressément les évangélistes, savait fort bien que c'était par une pure envie que les princes des prêtres lui avaient livré Jésus-Christ, outre qu'étant assis sur son tribunal, sa femme lui envoya dire: Ne vous mêlez point de l'affaire de ce juste, *nihil tibi et justo illi*; car j'ai été aujourd'hui étrangement tourmentée dans un songe à cause de lui; Pilate, dis-je, voyant tout cela, et espérant le pouvoir délivrer le Sauveur, demanda au peuple: Lequel voulez-vous que je vous délivre, Barabbas ou Jésus, qui est appelé Christ? Les peuples, persuadés par les princes des prêtres et par les grands de Jérusalem, répondirent tous: Faites mourir cet homme, et donnez-nous Barabbas. Mais Pilate, qui pensait toujours à délivrer Jésus, leur dit: Que voulez-vous donc que je fasse au roi des Juifs, qui est appelé Christ? Ils s'écrièrent de nouveau, en disant: Crucifiez-le, crucifiez-le. Pilate leur dit une troisième fois: Mais quel mal cet homme a-t-il fait? Pour moi

je ne trouve rien en lui qui mérite la mort. Je le ferai donc châtier, et après cela je le renverrai. Mais eux le pressaient avec plus d'instance, et disaient avec de grands cris redoublés: Qu'il soit crucifié (*Math., XXVII, 15-23; Marc., XV, 6-14; Luc., XXI, 15-25; Jean, XVII, 59-60*).

*Jésus est fouetté et couronné d'épines.*

Pilate, voyant les instances et les clameurs du peuple, fit prendre Jésus-Christ, et le fit fouetter par quelques soldats. Comme ils sont ordinairement durs et impitoyables, ils se saisirent de lui sans nul respect, ils l'attachèrent par les mains à une colonne, et le fouettèrent très-cruellement, non avec des verges, mais avec des courroies de cuir ou des écrivières, ce qui était proprement le supplice des vils esclaves. Ensuite de ce rigoureux traitement, les soldats du gouverneur l'ayant mené dans la cour du prétoire, assemblèrent autour de lui toute la compagnie. Ce fut là qu'après lui avoir ôté ses habits, ils le revêtirent d'un méchant manteau d'écarlate; puis ayant fait une couronne d'épines entrelacées, ils la posèrent sur sa tête, et mirent dans sa main droite une canne ou roseau. Après avoir considéré ce que les plus anciens ont dit touchant cette couronne, je suis assez porté à croire qu'elle fut faite de quelque-une de ces plantes hérissées d'épines, qui croissent dans les champs parmi les haies et les buissons. Au moins saint Barnabé, dans l'Épître qui porte son nom, et Clément d'Alexandrie, au second livre de son *Pédagogue*, semblent être de ce sentiment. Peut-être que c'était une espèce de *rhamnus*, comme plusieurs l'ont cru; car cette plante est appelée par les Italiens *spina santa*, et de plus elle est très-commune dans les lieux saints.

On juge assez, par cet appareil, que les soldats voulaient faire de Jésus-Christ un roi de théâtre, un roi imaginaire, qui fût l'objet de leur mépris et de leurs railleries. En effet, lorsqu'ils l'eurent mis dans ce triste état, ils vinrent s'agenouiller devant lui, et ils disaient en se moquant: *Ave, rex Judæorum*, Salut au roi des Juifs. Après quoi ils lui donnaient des soufflets, ils frappaient sa tête du roseau, et lui crachaient au visage. Voilà des outrages horribles et des humiliations très-profondes, que le Sauveur endure avec une patience incompréhensible pour le salut de l'homme; car ce sont ses péchés qui réduisent Jésus-Christ dans un si triste état. Et l'homme est aujourd'hui d'une telle délicatesse, qu'il ne peut souffrir, non pas même pour son Sauveur, la moindre humiliation ni le moindre mépris. Son impatience est donc bien grande, et encore plus son ingratitude.

Après qu'on eut traité le Fils de Dieu de la sorte, Pilate sortit encore du prétoire, et, l'exposant en cet état à la vue du peuple, qui attendait toujours son jugement, il dit aux Juifs: Le voici que je vous amène dehors, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime. Jésus sortit donc du prétoire, portant une couronne d'épines et un manteau d'écarlate; et Pilate dit aux Juifs: Voici l'homme, *Ecc*



homo ; c'est comme s'il leur eût dit : Voilà en quel état est réduit l'homme que vous persécutez ; il est maintenant plus digne de votre compassion que de votre haine et de votre envie ; en le voyant dans ce triste appareil , soyez touchés de son malheur et essez au moins de demander sa mort. Tout cela ne fit aucune impression sur le cœur des pontifes ; c'est pourquoi ils se mirent à crier avec leurs gens : Crucifiez-le , crucifiez-le. Sur ces cris réitérés, Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et le crucifiez , car pour moi je ne trouve en lui aucun crime. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi , et selon cette loi il doit subir la mort , parce qu'il s'est fait le Fils de Dieu , quia Filium Dei se fecit.

Pilate , ayant entendu ces paroles , commença à craindre davantage. Et étant derechef rentré dans le prétoire , où il fit encore venir Jésus-Christ , il lui demanda : D'où êtes-vous ? Mais Jésus ne lui fit aucune réponse. Pilate lui dit : Vous ne me parlez point ; ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous faire mourir sur la croix , et que j'ai aussi le pouvoir de vous délivrer ? Alors Jésus lui répondit : Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi , s'il ne vous avait été donné d'en haut , à savoir par la permission et la volonté de celui qui veut que tout ceci s'accomplisse ; c'est pourquoi celui qui m'a livré entre vos mains a commis un plus grand péché , parce que , outre son crime , il vous met encore en état de commettre une cruauté et une injustice. Pilate sembla être touché de cette réponse , puis , selon saint Jean , depuis cela il cherchait à le délivrer , *exinde querbat Pilatus dimittere eum*. Mais les Juifs , s'en apercevant , commencèrent à crier : Si vous renvoyez cet homme absous , vous n'êtes point ami de César , car quiconque se fait roi s'oppose à César.

Pilate entendant ces discours , qui lui firent appréhender d'encourir la disgrâce de l'empereur Tibère , qui l'avait fait gouverneur de Judée et qui était jaloux de son autorité , fit mener Jésus hors du prétoire , et s'assit dans son tribunal , au lieu appelé *lithostrote* , en hébreu *gabatha*. Ce lieu où était le tribunal du gouverneur était un peu élevé et non loin du prétoire , et c'était là qu'il prononçait ses arrêts. Les Romains l'appelaient *lithostrote* , comme on le voit par plusieurs auteurs (Varro , *Plinius et alii*) , bien que ce mot fût grec d'origine ; il signifiait un lieu pavé , ou plutôt marqué de riches morceaux de pierres. Et pour le mot *gabatha* , qui était chaldaique et de l'usage des Juifs de ce temps-là , il voulait proprement dire un lieu élevé ; car c'est ce que signifie *gaba* en hébreu , d'où en chaldaique est formé *gabatha*. Lorsque Pilate se mit dans son tribunal pour prononcer contre Jésus-Christ la sentence de mort , on était au temps de la préparation de la pâque , et il était environ l'heure de sexte : *erat autem parasceve pasche , hora quasi sexta*. S'étant donc assis dans son siège , il dit aux Juifs : Voici votre roi. Ils recommencèrent à crier : Otez-le , ôtez-le et le crucifiez. Pilate ajouta : Crucifierai-je votre roi ?

Les princes des prêtres répondirent : Nous n'avons point d'autre roi que César.

Pilate , voyant qu'il ne gagnait rien , et que le tumulte devenait plus grand , se fit donner de l'eau ; puis lavant ses mains devant tout le peuple , il dit : Je suis innocent du sang de ce juste , *Innocens ego sum a sanguine justis hujus* ; c'est à vous à voir si vous en voulez répondre. Tout le peuple lui dit : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. La cérémonie que fait ici Pilate est prise de l'usage des Juifs ; car selon l'ordonnance de la loi marquée dans le Deutéronome (XXI, 6) , quand ils voulaient se déclarer innocents du sang de quelque homme , ils se lavaient les mains devant le peuple et les magistrats. Après tout , Pilate peut-il être innocent , quelque chose qu'il fasse , pendant que , sur les clameurs d'un peuple obstiné , il condamne à la mort un homme qu'il sait et qu'il déclare être juste : pour quoi donc cette cérémonie , sinon pour témoigner publiquement l'innocence de Jésus-Christ , et pour la rendre par là plus certaine et plus avérée ?

Les Juifs se sont rendus coupables de son sang , et ce sont eux qui l'ont fait répandre ; aussi en portent-ils la peine dans toute sa rigueur. Ils ont commencé à la ressentir quarante ans après , par la désolation entière de leur ville et de leur temple ; il y a plus de seize cents ans qu'ils la portent , et ils la porteront , par leur bannissement et leur servitude , jusqu'à la fin des siècles. Au reste , il ne faut pas manquer de faire observer que quand Pilate s'assit publiquement dans son tribunal pour condamner Jésus-Christ , il était vers l'heure de sexte , c'est-à-dire qu'elle était déjà beaucoup avancée , et ainsi il pouvait être environ onze heures du matin ; et c'était , selon saint Jean , la parasceve de la pâque , ou le temps de la préparation pour la faire. Ce qui marque qu'au moins les princes des prêtres , les sacrificateurs et les anciens du peuple n'avaient pas encore fait la pâque ; et , par conséquent , qu'ils ne mangèrent l'agneau que le soir du même jour , qui était un vendredi.

Il y avait donc alors deux jours consécutifs destinés pour l'immolation de l'agneau pascal , puisque Jésus-Christ l'avait mangé dès le jour précédent avec le peuple. Certes les prêtres et sacrificateurs étaient tellement occupés le soir du premier jour à immoler les victimes du peuple , le nombre duquel pouvait monter alors à deux ou trois millions , qu'il n'était presque pas possible qu'ils eussent le temps de faire la pâque avec les autres. Ainsi il y a bien de l'apparence qu'ils ne la firent que le lendemain , comme l'on vient de voir par saint Jean. C'est ce qui sera prouvé ailleurs avec plus d'étendue ; car c'est un fait très-important qui sert à accorder les évangélistes et , par conséquent , qu'il est à propos de bien établir (Jean , XIX, 1-15 ; Math. , XXVII, 24-25).

Pilate condamne le Sauveur , qui est mené en supplice. Enfin Pilate , après avoir tant reculé et tant disputé avec les Juifs , craignant que le tumulte ne devint

plus grand , donna un jugement et accorda leur demande , *adjudicanti fieri petitionem eorum* (Luc , XXIII, 24). Il leur délivra Barabbas comme ils le désiraient , bien qu'il eût été mis dans les prisons pour crime de sédition et de meurtre ; et pour ce qui est de Jésus , qui avait déjà été auparavant fouetté , il l'abandonna à leur volonté pour être mis en croix. Cela se fit par un jugement de condamnation que ce gouverneur donna contre lui , bien que Lactance (*Inst. lib. IV, cap. 18*) et quelques autres aient cru le contraire ; ainsi , de son tribunal , il prononça contre Jésus-Christ la sentence de mort. C'est ce que Tacite (*Annal. lib. XV, cap. 44*) donne assez à entendre , quand il dit de lui que , sous l'empire de Tibère , Ponce Pilate l'envoya au supplice : *Christus* , c'est ainsi qu'il le nomme , après l'avoir fait auteur du nom chrétien , qui , *Tiberio imperitante , per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat*. Or un juge romain n'envoyait jamais un homme au dernier supplice sans donner contre lui un jugement de mort ; aussi tout ce que nous voyons dans les évangélistes marque-t-il assez qu'il y fut condamné.

Ce fut en vertu de ce jugement que les soldats romains se saisirent de Jésus pour le mener au lieu du supplice ; mais auparavant ils lui firent encore de nouveaux outrages. Ensuite de quoi , lui ayant ôté le manteau de pourpre ou d'écarlate dont ils l'avaient couvert , ils lui remirent ses habits , à tout le moins sa robe , et l'emmenèrent ainsi pour le crucifier. Parmi les Romains , le supplice de la croix était bien plus commun que parmi les Juifs ; il était surtout destiné pour ceux qu'on trouvait coupables de sédition ou de lèse majesté , principalement quand c'étaient des esclaves et des hommes de néant. Jésus-Christ était accusé de ces deux crimes ; d'ailleurs son état paraissait vil et méprisable , au moins aux yeux du monde. Et c'est à cause de cet état de bassesse et d'humiliation qu'on élève son jugement , pour ainsi parler , après un prophète : *In humilitate judicium ejus sublatum est*, gr. , *ἀφ' ἑσ,* id est , *elatum est*. Car c'est le véritable sens de la prédiction d'Isaïe (LIII, apud Sept.) , que la plupart des interprètes n'ont guère entendue. On élève donc son jugement , ou plutôt on l'élève lui même sur la croix en vertu de ce jugement , parce qu'il a été méprisé et regardé comme le dernier des hommes , selon le même prophète , *despectus et novissimus virorum* ; car s'il avait paru dans un état de grandeur , il n'aurait pas subi ce genre de mort.

Un des évangélistes écrit qu'il alla au lieu du supplice , portant sa croix sur ses épaules , *baiutus sibi crucem*. Jésus-Christ devait régner sur les nations de la terre par le bois de la croix ; car ce fut par ce bois qu'il vainquit le prince du monde et les puissances de l'enfer. Il avait donc sur ses épaules les marques de sa royauté et de son empire , accomplissant alors cette prophétie , *Et factus est princeps super humerum ejus* (Isai. , IX, 6). Ainsi , à l'égard des Juifs et des Romains le portement de la croix était

une peine et une ignominie ; mais à l'égard des chrétiens , c'était un mystère , comme le dit fort bien le grand saint Augustin. Il allait donc portant sa croix au lieu appelé le Calvaire , et en hébreu Golgotha. Et comme les soldats le menaient à la mort , ils prirent un homme de Cyrène (c'est-à-dire qui était originaire de Cyrène en Afrique , où il y avait plusieurs Juifs) , qui se nommait Simon , et qui alors revenait des champs. Il était père d'Alexandre et de Rufus , qui , apparemment , furent depuis connus des chrétiens ; ils le chargèrent de la croix , la lui faisant porter après , ou plutôt derrière Jésus-Christ. Or le Fils de Dieu en allant au Calvaire était suivi d'une grande multitude de peuple et même de femmes , lesquelles , le voyant dans cet état , le pleuraient et se lamentaient. Alors Jésus , se retournant vers elles , leur dit : Filles de Jérusalem , ne pleurez point sur moi , mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Car voilà que les jours vont venir dans lesquels on dira : Heureuses les stériles , les entrailles qui n'ont point porté d'enfants , et les mamelles qui n'en ont point allaité. Quand ces jours seront venus , on commencera à dire aux montagnes : Montagnes , tombez sur nous ; et vous , collines , couvrez-nous. Car si l'on traite ainsi le bois vert , que sera-ce du sec (*Osée , X, 8*) ? Chez les Hébreux , et même dans les prophètes , le bois vert signifie les bons , et le bois sec les méchants. Jésus-Christ veut donc dire : Si mon Père ne traite avec tant de rigueur , tout juste que je suis , que ne fera-t-il pas à des impies et à des criminels ? Il marque tacitement et en paroles couvertes les maux horribles que Dieu devait faire et qu'il a faits à Jérusalem et au peuple juif , parce qu'ils ont été la cause de sa mort.

On conduisit ainsi le Sauveur sur la montagne du Calvaire , et l'on y mena aussi deux autres hommes , qui étaient criminels , pour les faire mourir avec lui. Or cette montagne , qui était à l'occident et hors des murailles de Jérusalem , n'était proprement qu'un tertre ou une petite colline à laquelle on a donné le nom de *Calvaire*. Ce mot est tiré du latin *calva* et *calvaria* , qui veut dire le crâne ou l'os de la tête , en grec *κεφαλή* , et *golgotha* , en langue chaldaique , signifie la même chose ; car on prononçait ainsi au lieu de *golgotha* , par une espèce d'adoucissement qu'on introduit aisément dans les langues vivantes. Ce mot chaldaique est formé sur l'hébreu *golgoeth* , ou , comme on prononce aujourd'hui , *gulgoeth* , qui veut aussi dire le crâne de la tête. On croit assez communément que cette petite montagne pris son nom des os détachés qu'on y trouvait , parce que c'était là qu'on faisait mourir les criminels ; quoiqu'elle puisse bien l'avoir tiré de la forme ronde qu'elle avait , et qui ressemblait assez au crâne de l'homme. Quelques Pères ont cru , après Origène , qu'on l'avait ainsi appelée de la tête d'Adam , qui devait avoir été enterré sur cette montagne , où mourut le second Adam. On en croira ce que l'on voudra ; mais pour moi je suis persuadé qu'il a pris cela des Juifs , qui , comme l'on sait , sont riches en figures